



Règlement Du 19^{ème} Tournoi de BENNWIHR

Lundi 29 mai 2023

ARTICLE 1 ORGANISATION

L'association « CEBLAN » Club d'Echecs de Bennwihr organise son **19^e tournoi d'échecs** à la salle polyvalente **15 Rue du Stade 68630 Bennwihr** (à côté du terrain de foot). Le **lundi de Pentecôte 29 mai 2023**.

ARTICLE 2 HOMOLOGATION

Ces tournois rapides, homologués L.A.E. N° 58771 (pupilles et moins) et N° 58770 (ouvert à tous) par la Fédération Française des Echecs (F.F.E) se jouent en 9 rondes.

L'accès aux tournois est ouvert à tous. Dans le cas où un participant n'a pas de licence, il aura l'obligation de prendre une licence B directement sur place (majoration de 8€ pour les adultes, 3€ pour les jeunes). Prix par classement général, tranches Elo et par catégories (vétérans, féminine et jeune (si 5 participants minimum)).

Prix spécial au club le plus représenté (10 inscrits au minimum)

Les appariements informatisés (programme Papi 3.3.7) se font au système suisse.

L'Elo pris en compte est l'Elo rapide ou à défaut l'Elo standard ou estimé.

ARTICLE 3 CADENCE

La cadence est de 2x15 minutes KO. L'Annexe A du livre de l'arbitre concernant les échecs rapides et la directive III.5 sont en application dans les deux tournois.

ARTICLE 4 DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont de 14 € pour les adultes et de 7 € pour les jeunes (moins de 20 ans).

Ils sont majorés de 4 € pour les adultes et de 2 € pour les jeunes pour une inscription après le 26 mai 2023, et sont gratuits pour les M.I et G.M.I.

Accueil et pointage le lundi 29 mai 2023 de 08h00 à 09h00.

La clôture des inscriptions se fera le lundi 29 mai 2023 à 9h00.

ARTICLE 5 HORAIRE des RONDES

Les parties se joueront aux heures suivantes :

Ronde 1 : 09h30**

Ronde 2 : 10h15*

Ronde 3 : 11h00*

Ronde 4 : 11h45*

Ronde 5 : 13h30

Ronde 6 : 14h15*

Ronde 7 : 15h00*

Ronde 8 : 15h45*

Ronde 9 : 16h30*

Pause de midi : 12h15-13h30

Remise des prix vers 17h30

* Ou 10 minutes après la fin de la dernière partie de la ronde précédente.

** Ou 15 minutes après la fin du pointage.

ARTICLE 6 CLASSEMENT ET DEPARTAGE

Le classement final est établi suivant le nombre de points des parties. Les systèmes de départage des ex-aequo sont, dans l'ordre :

1. le Buchholz (Les points marqués par les adversaires sont utilisés pour les évaluer).
2. le Cumulatif ou somme des scores progressifs du joueur. Le cumulatif valorise les points marqués en début de tournoi (anti « sous-marin » par excellence).
3. la Performance (Basé sur la force estimée des adversaires)

ARTICLE 7 PRIX

La cérémonie de remise des prix est prévue aux environs de 17h30. Les prix offerts seront de 60% du montant des inscriptions des tournois A et B. Les prix ne sont pas cumulables.

Tournoi A Principal

11 Prix au total :

- 3 premiers du classement général
- 4 Prix par tranches ELO le premier de chaque tranche :1000-1399 Elo, 1400-1599, 1600-1799, 1800-1999
- 3 Prix spéciaux (1ère féminine, 1er jeune (moins de 20 ans), 1er vétéran) attribués si 5 participants minimum.
- 1 Prix au club le plus représenté (10 participants minimum).

Prix au classement général du tournoi A :

1^{er} prix garanti de 120€ (Prix minimum quel que soit le nombre d'inscrits, jusqu'à 600 euros à partager au total, augmenté à partir de 650 euros à partager au total).

Les autres prix seront calculés en fonction du nombre d'inscrits et de la somme totale à partager (60% des droits d'inscription).

Exemple : si 1000 euros sont à partager au total, les prix seront de : 1^{er} 180€ - 2^e 130€ - 3^e 100€ et tous les autres prix seront de 75€

Tournoi B Jeunes

Au total 6 coupes dans le tournoi jeunes soit une coupe au premier de chaque catégorie dans les catégories pupilles, pupillettes, poussins, poussines, petits-poussins, petites-poussines.

Les 2^e et 3^e de chaque catégorie recevront une médaille soit 12 médailles au total.

Chaque jeune sera récompensé dans le tournoi B.

Un joueur pouvant prétendre à au moins deux prix se verra attribuer le prix le plus important. Tout joueur absent à la cérémonie renonce à son prix. La liste des prix sera affichée avant la 5^e ronde dans la salle des tournois.

ARTICLE 8 ARBITRAGE

Le tournoi est arbitré par **Pascal MONNOT** (Arbitre Fédéral Open 1) et **Daniel JAEGERT** (Arbitre Fédéral Open 1).

En cas de litige, une commission de litige pourra être constitué si besoin. Elle sera composée de Remy GOETTELMANN (organisateur), Pascal MONNOT, Daniel JAEGERT (arbitres) et d'un représentant des joueurs.

ARTICLE 9 COMPORTEMENT DES JOUEURS

L'espace de jeu est défini par l'ensemble salle de jeu, toilettes et buvette.

Il est interdit de fumer ou vapoter dans la salle de jeu. Il est interdit d'analyser ou de blitzer dans la salle de jeu. **Les téléphones portables doivent être éteints et leur usage est interdit dans la salle de jeu.**

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission de l'arbitre, de même que le joueur au trait n'est pas autorisé à quitter l'espace de jeu. Il faut aussi éviter toute discussion et toute lecture suspecte ; l'attitude doit être convenable conformément à la charte du joueur d'échecs affichée dans la salle, Les joueurs et joueuses doivent manipuler la pendule convenablement.

Délai de forfait, un joueur absent à son échiquier perdra donc sa partie s'il n'est pas présent 7 minutes après le début de la ronde. On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

ARTICLE 10 ANNONCE DES RESULTATS

Tournoi A :

Le joueur qui a gagné, ou celui qui mène les Blancs en cas de nulle, passe à la table d'arbitrage pour donner le résultat.

Tournoi B :

Les joueurs arrêtent la pendule, lèvent la main pour appeler l'arbitre qui viendra noter le résultat en présence des 2 joueurs ou trancher un litige. Les joueurs remettent ensuite en place le jeu, les arbitres règlent les pendules et les joueurs quittent l'espace de jeu.

Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre. Passé le délai de la publication des appariements de la ronde $r + 2$, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement ELO du joueur.

Une table n'ayant pas donné son résultat après une ronde sera enregistrée avec un résultat nul.

ARTICLE 11 REGLEMENTS APPLIQUÉS :

- Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE.
- L'article A5 de l'annexe A « Le Jeu Rapide » s'applique. Le délai de forfait est de 7 minutes.
- L'article III.5 des Directives III : Parties sans incrément amenant des fins de partie au KO s'applique, (l'article III.4 ne s'applique pas).
- Le tournoi est réservé exclusivement aux licenciés FFE et aux joueurs étrangers ayant un code FIDE.
- Les appariements sont réalisés au système suisse (règles FIDE C.04)
- Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence, et réglé leurs droits d'inscription.

Le classement utilisé pour les appariements sera, par ordre de priorité pour chaque joueur le classement Elo Rapide FIDE, le classement ou l'estimation Elo Rapide FFE.

ARTICLE 12 ENGAGEMENT DU REGLEMENT

L'inscription au 19^{ème} Tournoi rapide de Bennwihr, **implique l'acceptation du présent règlement, et la charte du joueur d'Echecs.** (Le non-respect du présent règlement pourra donner lieu à un avertissement pouvant être suivi de l'exclusion du joueur sur décision de l'organisateur et de l'arbitre).

L'arbitre principal

Pascal MONNOT

L'organisateur

Rémy GOETTELMANN